

Dynelec SAS

Philippe Duchevet

Ligne directe : (33) 5 61 98 45 43

Objet : Lettre d'adhésion au Pacte Mondial

Monsieur le Secrétaire Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que DYNELEC SAS soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients.

Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons publics le résultat de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial à l'intérieur d'un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion.

Vous trouverez ci-joint des informations générales sur notre entreprise .

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Philippe Duchevet

Directeur

